



# Syndicat National Des Médecins Biologistes

COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, LE 25/03/2024

## CANCER COLORECTAL : LE SNMB ALERTE SUR LE RETARD DE LA FRANCE EN MATIERE DE DEPISTAGE

En France, deux personnes éligibles sur trois ne se font pas dépister contre le cancer colorectal, le 2<sup>ème</sup> cancer le plus meurtrier en France. Avec une participation au dépistage en France de 29 % contre 44 % en moyenne dans les pays de l'OCDE, le Syndicat National des Médecins Biologistes alerte sur le retard de la France en matière de dépistage. À l'occasion de Mars Bleu, le SNMB propose d'associer les biologistes médicaux à cet effort national en faveur de la prévention et demande l'autorisation pour les laboratoires de distribuer des kits de dépistage agréés.

### DEPISTAGE : LES BIOLOGISTES MEDICAUX ALERTENT SUR LE RETARD DE LA FRANCE

Avec près de 45 000 nouveaux cas et 18 000 décès par an, le cancer colorectal est le 2<sup>ème</sup> cancer le plus meurtrier en France (*source : Santé Publique France*).

Alors que les autres pays de l'OCDE enregistrent en moyenne une participation de 44 % au dépistage contre le cancer colorectal, la France est en retard avec un taux de participation de seulement 29 %. En d'autres termes, 2 personnes éligibles au dépistage sur 3 ne sont pas dépistées en France.

De plus, le taux de dépistage évolue de manière opposée en France et dans l'OCDE. Entre 2010 et 2020, il a ainsi baissé de 3 points en France, alors qu'il a progressé de 4 points dans les pays de l'OCDE.

### LE SNMB DEMANDE D'ASSOCIER LES BIOLOGISTES A L'EFFORT NATIONAL DE PRÉVENTION

Le point d'entrée dans ce dépistage national est un kit de dépistage qui peut être commandé en ligne, obtenu auprès d'une pharmacie ou fourni par un médecin à l'occasion d'une consultation.

A l'occasion du « Mois Bleu » dédié à la prévention du cancer colorectal, le SNMB demande aux pouvoirs publics que l'ensemble des laboratoires de biologie médicale de ville puissent être associés à ce dépistage en ayant l'autorisation de délivrer le kit de dépistage, comme le font leurs collègues de pharmacies d'officine ou les médecins praticiens.

*« Il est essentiel de faciliter l'accès au dépistage du cancer colorectal, dans un contexte où la France accuse un retard préjudiciable à la santé de nos concitoyens », déclare le Dr Jean-Claude Azoulay, président du SNMB. « Les biologistes sont bien placés pour contribuer à cet effort national : ils reçoivent chaque jour plus de 500 000 patients dans les laboratoires couvrant l'ensemble du territoire national et accessibles sans rendez-vous ni connexion électronique ».*

## **A propos du SNMB**

Fondé en 1927, le Syndicat National des Médecins Biologistes (SNMB) assure la défense des intérêts professionnels, moraux et matériels de ses membres, quel que soit leur diplôme, et participe à l'organisation et à la promotion de la spécialité de biologie médicale.

[www.snm.bio.com](http://www.snm.bio.com)

## **Contact Presse**

Romain Fachéro – +33 7 57 68 31 09 – [romain.fachero@agence-constance.fr](mailto:romain.fachero@agence-constance.fr)